



Être représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS)



Objectifs et compétences visés

- Identifier et comprendre le rôle du conseil de la vie sociale dans un établissement
- Identifier et comprendre les missions et les obligations des acteurs siégeant au conseil de la vie sociale
- Comprendre les modalités de désignation des membres du CVS
- Savoir exprimer et argumenter ses besoins dans le cadre du CVS
- Rendre compte de son activité au sein du CVS auprès des usagers
- Utiliser les outils de communication en lien avec cette instance (ordre du jour, compte-rendu...)



Prérequis

Aucun prérequis



Public concerné

Personnes élues ou candidates au CVS de leur établissement



Contenus

- Fonctionnement du CVS : composition, thématiques pouvant y être abordées, règles de fonctionnement...
- Esprit du CVS : loi, processus démocratique, enjeux des instances de participation pour les usagers
- Rôle des élus : rôle des différentes catégories d'élus, différence entre titulaire et suppléant, rôle particulier du président, rôle du directeur...
- Soutien des usagers élus
- Outils pour remplir son rôle d' élu : outils pour recueillir l'avis des autres personnes, faire un ordre du jour...
- La prise de parole en public
- La concertation : travailler à plusieurs pour faire avancer des projets, résoudre les conflits qui peuvent apparaître
- Rendre compte de son action : les comptes-rendus...



Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter sur demande

Lieu de la formation :
A définir

Durée :
2 jours (12 heures)

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 350 € par jour, soit 2 700 €
En inter :
- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par
personne, soit 380 € par personne
- Non contribuant volontaire : 260 € par
jour et par personne, soit 520 € par personne

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

